

Technicien/ne ES en planification des travaux



Nature des tâches

Les techniciens/nes sont des concepteurs et des chefs de chantier dans leur domaine d'activité : technique des bâtiments, aménagement d'intérieur ou génie civil. Ils ont la responsabilité d'un mandat de construction ou d'un projet (architecture d'intérieur) – du permis de construire à l'achèvement de l'ouvrage. Interface entre les dessinateurs et les ingénieurs, ils élaborent des documents pour les prises de décision, demandent des devis et les analysent. Ils convertissent les projets en plans de réalisation et en descriptifs de manière cohérente des points de vue technique et conceptuel et planifient le déroulement des projets ; de plus, ils organisent, surveillent et contrôlent l'exécution des travaux. Ils surveillent de même constamment les coûts de construction de manière à ce que le mandat se déroule dans le budget fixé.

Conditions d'admission

- a) Certificat d'aptitude dans une profession correspondant au cycle de formation choisi.
- b) Pour les professionnels d'autres domaines ou pour les personnes possédant une maturité, une expérience professionnelle correspondante d'un an au minimum est nécessaire.

Entretien d'admission.

Talents organisationnels, don de la négociation, attrait pour la coordination des tâches, aptitudes de calcul, aptitude managériale.

Formation

3 années de formation professionnelle en alternance dans le domaine d'activité : technique des bâtiments, génie civil ou architecture d'intérieur.

Validation : technicien/ne diplômé/e ES Planification des travaux - technique des bâtiments ou génie civil ou architecture d'intérieur.

Perspectives

Cours «postgrades» dans une école spécialisée.

Diplôme fédéral de chef/fe de chantier.